

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## cique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

NB = 23159

## **Déclaration de Maladie : N° P19- 0016078**

### **Maladie**

### **Dentaire**

### **Optique**

### **Autres**

#### **Cadre réservé à l'adhérent (e)**

Matricule : 7952 Société : Ram Retite

Actif  Pensionné(e)  Autre : AFKIR Mohamed

Nom & Prénom : AFKIR Mohamed Date de naissance : 1951

Adresse : Rue 7N 21 sidi El Khelai Hay Hassani - Casab

Tél. : 0660881150 Total des frais engagés : ..... Dhs

#### **Cadre réservé au Médecin Dr. NAJIM Mohammed**

**Spécialiste en Chirurgie Générale  
Coeliochirurgie et Echographie  
Lot. Saâd El Khair Rue 1 Imm 1 N°2  
Oulfa - Hay Hassani - Casabanc**

Date de consultation : 27/02/2020 INP : 091162297  
05.22.89 55 45

Nom et prénom du malade : AIT ISMAÏL ZAIN Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Amputation lombaire droite, brûlure

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : MUPRAS

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... /

Signature de l'adhérent(e) : ABDELLAH

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
27.08.2020	C-S		250 DT	M. SAAD EL KHAIROU Spécialiste en Chirurgie Générale Coeliochirurgie et Echographie ot. Saâd El Khair Rue 1 Imm. 1 N°2 Oulfa - Hay Hassani - Casablanca INP : 091162297 Tél. 06 22 89 55 15

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	27/02/2020	285,80

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

AUXILIAIRES MEDICAUX

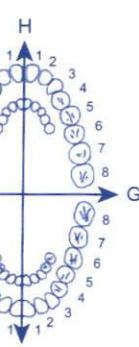
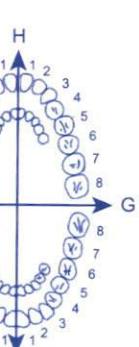
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	<b>(Création, remont, adjonction)</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

/ISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# الدكتور ناجي محمد

Docteur Najim Mohammed

- Spécialiste en Chirurgie Générale
- Diplôme de Coeliochirurgie (Bordeaux France)
- Diplôme d'Échographie (Montpellier France)
- Diplôme d'Expertise Médicale et de Réparation des Dommages Corporels (Casablanca)
- Ancien Chirurgien des Hôpitaux



المستعجلات

Les Urgences  
06 61 24 10 34

Casablanca, le : 27/10/2020 الدار البيضاء في

## ORDONNANCE

AIT /C1001 24/10/2020

4530 - VENTOCCINE - forte (Feradol) 3 mg

5710 - BREXINOL - forte (Feradol) 3 mg

1060 -

DOLOFENOP 13



4530 -

NOSIPAFORTE

1 g x 3



1070 -

ARES

1 g x 3



Dr. NAJIM Mohammed  
Spécialiste en Chirurgie Générale  
Coeliochirurgie et Echo-graphie  
n° Saâd El Khair Rue 1 Imm. 1 N°2  
T. 05 22 89 55 45 - Casablanca

© C : 05 22 89 55 45

Hay Hassani 297

تجزئة سعد الخير 24HH، زنقة 1، عمارة 1، شقة 2، الألفة، حي الحسني، الدار البيضاء  
Lotissement Saâd El Khair, Bd. HH24, Rue 1, Imm.1, Appt. 2, Oulfa, Hay Hassani - Casablanca

Tél. : 05 22 89 55 45 - GSM : 06 61 24 10 34 - E-mail : najimed@menara.ma

- اختصاصي في الجراحة العامة
- دبلوم الجراحة بالمنظار (بوردو)
- دبلوم الفحص بالصدى (مونبلي)
- دبلوم الخبرة الطبية (الدار البيضاء)
- طبيب جراح سابق بالمستشفيات

LOT 19024  
PER DEC 22  
PPV 570H10



10160

127,80

GSK  
Maroc  
Ain El Aouda  
Rabat



VENTOLINE 100 mcg  
Aérosol 200 doses  
PPV 45,30 DH

LOT : 9M0666  
PER : 05/2022  
NO - SPA FORTE 80MG  
CP B20  
P.P.V : 45DH00  
6 118000 061816



VENTOLINE 100 mcg  
Aérosol 200 doses  
PPV 45,30 DH



PHARMACIE  
BENJELLOUN RAJAA

Page :1

FACTURE

7952

N° FACTURE :305294  
Date :28/02/2020

Client :  
AIT KADDA ZAINA

Désignation Produits	Quantité	P.V	Total
VENTOLINE AEROSOL	1	45.30	45.30



Total TTC = 45.30

Arrêtée La Présente Facture à La Somme De : QUARANTE-CINQ DIRHAMS 30 CTS

Bon rétablissement